

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

**OBJET : Action "partenariat fédération nationale des transports de voyageurs 13" :
convention avec la fédération nationale des transports de voyageurs 13 (FNTV).**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La demande présentée dans ce rapport par la fédération nationale des transports de voyageurs 13 (FNTV) relève de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrit dans son programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur. Il s'agit d'un renouvellement d'action d'accompagnement socioprofessionnel.

La FNTV propose l'action « partenariat fédération nationale des transports de voyageurs 13 » sur le territoire du département en direction de 42 BRSA.

Le partenariat développé avec les filières professionnelles demeure l'un des axes forts de la politique départementale d'insertion. Il complète les mesures d'accompagnement vers l'emploi et constitue une passerelle avérée avec les entreprises. Les filières s'engagent à développer des actions allant de l'information métier jusqu'au placement en emploi durable des BRSA. Elles mettent en œuvre un dispositif de coordination avec les référents emploi, les équipes des pôles d'insertion et les entreprises partenaires.

Les objectifs moyens de l'action consistent à :

- repérer et collecter 80 offres d'emploi dans le secteur d'activité correspondant au profil des BRSA ;
- procéder à la validation de projets professionnels et de profils transmis par les partenaires de l'insertion, et plus spécifiquement par le service emploi de la direction de l'insertion ;
- prospecter et sensibiliser les entreprises afin d'accroître leurs efforts d'insertion en direction du public RSA ;
- placer dans l'emploi 42 BRSA en emploi durable (CDI ou CDD supérieur à 6 mois) ;
- promouvoir le club des entreprises de Provence auprès des professionnels des métiers du transport de voyageurs ;
- mettre en relation les employeurs et les candidats présélectionnés par la filière ;
- placer les candidats retenus prioritairement en emploi durable. Ainsi, les BRSA développeront leurs compétences et amélioreront leur employabilité.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action du 01/01/2019 au 30/12/2019 (objectif annuel : 42 placements en emploi) :
39 placements en emploi sur les postes de conducteur, d'agent de quai, de médiateur et d'accompagnateur : 12 CDI, 4 CDD de 12 mois, 1 CDD de 18 mois, 1 CDD de 15 mois, 3 CDD de 24 mois, 1 CDD de 9 mois et 17 CDD de 6 mois.

Bilan intermédiaire de l'action du 01/01/2020 au 08/09/2020 (objectifs dans le cadre du plan de soutien au secteur associatif 2020 : 28 placements de BRSA) :
5 placements en emploi sur des postes de conducteurs : 3 CDI, 1 CDD et 1 contrat de développement professionnel intérimaire (CDPI).

Le déroulement de l'action a été très perturbé par le confinement avec la fermeture des organismes de formation et l'activité réduite des entreprises de transports qui s'est traduite par la quasi inexistence des recrutements. Les perspectives du secteur pour 2021 devraient permettre de retrouver un niveau de recrutement acceptable.

Il est donc proposé de renouveler cette action du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association FNTV selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 60 000 € pour 42 BRSA.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL